

Synthèse des réponses au questionnaire de l'équipe Précarité sur les Roms.

Quelques chiffres...

15 000 à 20 000 Roms en France, dont 6000 enfants, et dont 12 000 en Ile de France

La majorité sont originaires de Roumanie ; quelques-uns viennent de Bulgarie (ces deux pays sont devenus membres de l'Union européenne en 2007).¹

Entre 1/3 et la moitié des enfants en âge d'aller à l'école sont scolarisés.

5 000 à 7 000 enfants sont arrivés ou arriveront à 16 ans sans avoir jamais ou presque été à l'école.²

1 femme sur 10 est suivie pendant sa grossesse.

Mortalité néo-natale 9 fois plus élevée que la moyenne française.

La couverture vaccinale n'est à jour que pour 13 à 22 % des personnes, adultes et enfants confondus.

De nombreuses maladies infectieuses se développent (infections des voies respiratoires, gastro-intestinales) ainsi que de sérieux problèmes pulmonaires et cardio-vasculaires.

Le nombre de cas de tuberculose diagnostiqués est extrêmement élevé.³

Sur 75 installations de bidonvilles en Seine Saint Denis en 2009-2010 :

- 20 disposaient de toilettes artisanales faites par les Roms
- 12 d'un point d'eau sur place,
- 1 seul disposait d'un extincteur.
- Sur la plupart des terrains, pas d'accès à l'électricité, ou des branchements de fortune et générateurs électriques dangereux. Plusieurs personnes dont des enfants ont ainsi trouvé la mort en 2010.⁴

Pour la France⁵ :

	2010	2011	2012
Nombre de lieux évacués par la police	48	94	117
Nombre de personnes évacuées	2794	8455	9404
Nombre de personnes expulsées du territoire	159	773	1334
Nombre de personnes évacuées suite à un incendie	240	117	1065

En Seine Saint Denis (93) les Roms subissent en moyenne 9 expulsions par an.⁴

Sources :

¹ Le Nouvel Observateur 24.04.2013

² RomEurope, GUIDE PRATIQUE : La scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France, sept 2011

³ Enquêtes réalisées par Médecins du Monde, citées dans le guide pratique de RomEurope

⁴ Rapport 2009-2010 du collectif RomEurope

⁵ Association Européenne des Droits de l'Homme

1) Des informations sur la vie des Roms en France

Beaucoup de ceux qui ont répondu à nos questions nous ont transmis des éléments sur la façon dont vivent les Roms aujourd'hui : témoignages personnels, articles de journaux ou reportages vidéo font état de conditions de vie très difficiles voire parfaitement inhumaines, notamment dans les camps.

Conditions **de logement** très dégradées dans des baraquements insalubres, dans des cabanes bricolées avec des matériaux de récupération, dans l'humidité et le froid et sur des terrains qui ne sont pas équipés et ne disposent pas de sanitaires ou d'évacuation des ordures. Présence de rats. D'autres habitent dans des immeubles dégradés dans des conditions assez voisines de celles des camps. Certains ont vu leur logement muré le temps d'un court voyage pour recherche d'emploi...

Ces conditions de vie et de mauvaise hygiène entraînent des problèmes de **santé** qui sont insuffisamment pris en compte, notamment chez les enfants qui ne disposent pas d'une prévention normale.

Scolarisation très inégale et conditions **d'accès à l'école** parfois très difficiles. Les établissements scolaires traînent parfois à inscrire ou les familles ne font pas le nécessaire. On mentionne à Ris-Orangis (Essonne) la création d'une classe « apartheid », c'est-à-dire une classe située en dehors de l'école, installée dans des conditions administratives, matérielles et pédagogiques précaires, loin des autres élèves. Ou encore à St Fons (Rhône), une classe séparée du reste de l'école. A Lunéville, la municipalité a refusé de scolariser 26 enfants.

Différents témoignages évoquent des interventions « musclées » de la police ainsi que les opérations de **démantèlement des camps** menées de façon brutale. La police est intervenue avec des gaz lacrymogènes dans un camp à St Fons près de Lyon. On note la multiplication des contrôles de police ou les tracasseries administratives dans l'Essonne (contraventions multiples en une seule fois pour un véhicule, défaut de lumière sur un vélo, pneu, immatriculation...).

- Le démantèlement de deux camps à Villeneuve le Roi ou à Vigneux sur Seine (Ile-de-France) s'est fait sans égards pour les personnes concernées. Ou encore ce témoignage d'André à Nîmes : « Il ne restait plus qu'une bâche pour leur servir d'abri. La police a envoyé le chien policier sous la bâche, terrifiant la mère et la fillette de 5 ans. »
- L'expulsion des familles lors des démantèlements se fait sans véritable préparation pour envisager **le relogement**. Il n'est accordé qu'un relogement très provisoire de quelques jours. Des familles arrivent dans un camp suite au démantèlement du camp où ils vivaient avant, de Lille au Havre, du nord au sud de la région parisienne.
- **Perception très négative et hostilité des populations locales.** Madeleine, près de Nancy, rapporte les propos des voisins : « ils hébergent et ça tourne ! La police a trouvé 17 personnes dernièrement. Ce n'est pas supportable ! Et puis ils s'étalent au dehors. Ils font du trafic avec les voitures qu'ils réparent ». Ou encore ces insultes ou propos racistes qu'elle entend dans le quartier : « ils font beaucoup de bruit, ils sont sales et laissent tout trainer, ils salissent partout. Ce sont des voleurs. Ils ne vivent que la nuit ». Philippe et Babeth, en Loire-Atlantique : « Dans les relations avec notre entourage, nous avons été surpris du regard stigmatisant envers cette population (des « parias »). Un élu nous disant « nous avons nos pauvres ». A Nîmes, André parle de ces « existences identifiées à la mendicité. »

Cette **suspicion** se constate aussi dans les administrations : un couple se voit retirer son allocation de l'Aide Sociale à l'Enfance parce qu'il vit avec son fils et sa famille, touchant eux aussi des allocations pour les enfants, et que l'on soupçonne qu'ils ont d'autres revenus, plusieurs autres familles ont des soucis avec l'ASE...Une pension d'invalidité est refusée à un homme opéré du cœur...

Ce ne sont là que quelques exemples mais ils sont révélateurs de la situation de beaucoup de Roms dans notre pays. Et le Ministre de l'Intérieur a clairement annoncé son intention de continuer à procéder aux démantèlements de camps... : « Plus que jamais, les démantèlements sont nécessaires et se poursuivront. Il en va du respect de la loi, et de la sécurité de leurs résidents », in Le Parisien, 14 mars 2013, interview Nicolas Jacquard.

Il faut noter toutefois des **tentatives d'intégration intéressantes**. A Clisson, la mairie met à disposition une maison pour une famille et les élèves sont scolarisés. Philippe assure le suivi auprès des écoles. D'autres mairies ont fourni des logements pour une ou deux familles, en Bretagne, en Lorraine.

A Bobigny aussi, un effort est fait pour scolariser les enfants et les aider à travailler dans leurs familles, à l'initiative d'une directrice d'école primaire. Au Havre, Gilbert évoque le relogement de familles dans un foyer avec un suivi associatif. Une bibliothèque, à Bordeaux, prévoit des manifestations pendant 2 semaines au mois de mai pour faire connaître la culture Rom, musique, contes, art plastique et provoquer le dialogue avec d'autres. Des enseignants, des directeurs d'école sont souvent très impliqués dans le soutien aux familles d'enfants scolarisés dans leurs écoles. L'inscription de familles Roms à l'école a même permis qu'une classe soit maintenue, alors qu'elle devait fermer, à Grande Synthe, dans le Nord.

La ville de Paris est en partenariat avec l'association « Coup demain » d'Emmaüs, pour un grand atelier d'insertion (recyclerie pour des Rom biffins). Le responsable constate : "ce sont de grands travailleurs, qui reconstruisent sans cesse leurs cabanes détruites par la police, si vous leur donnez des outils, ils font des merveilles."

2) Quels sont nos engagements dans ce contexte ?

Plusieurs disent avoir d'abord cherché à **s'informer** sur la situation, pour mieux la comprendre, comme préalable à toute autre approche, pour dépasser les idées reçues ou informations partielles fournies par les médias généralistes.

Beaucoup de ceux qui ont osé la rencontre avec une personne ou une famille, de manière souvent modeste (la personne qui fait la manche à la sortie de l'église ou présence dans la rue) s'engagent ensuite dans **l'accompagnement concret**, pour des démarches administratives,

pour la scolarisation, pour le suivi médical. La relation s'approfondit peu à peu, menant parfois à des temps de vie partagée, fêtes, temps récréatifs.

Cet accompagnement mène parfois à des **manifestations plus collectives**, occupation de lieux publics, interpellations de pouvoirs publics. Plusieurs d'entre nous mentionnent **les collectifs** auxquels ils participent : le collectif d'accueil et de soutien des familles Roms de Metz (CASFR), l'association de solidarité en Essonne, le collectif lyonnais pour l'accès à la scolarisation et au soutien scolaire des enfants des squats (CLASSES), l'association Droujba à Clisson.

Mais plusieurs d'entre nous font aussi référence à des **associations** plus larges, dont ce n'est pas la mission première mais qui interviennent néanmoins pour défendre les Roms. C'est le cas de l'ASTI au Havre, de la Ligue des droits de l'homme locale ou nationale, de Médecins du monde, de comités du 17 octobre (journée mondiale de lutte contre la misère).

Ces collectifs sont présents dans les camps, ils assurent une veille auprès de la population des bidonvilles accompagnent les Roms pour les aider dans différentes démarches administratives ou la

recherche d'emploi, ils interpellent les pouvoirs publics, les maires, les préfets, le premier ministre ou le président de la République pour que ces personnes soient insérées dans le droit commun et que soit respectée la circulaire du 26 août 2012. Ils cherchent aussi à sensibiliser les populations locales.

Nos participations à ces collectifs sont très variables. Ce peut être un engagement fort ou une participation plus ponctuelle, la signature d'une pétition ou la présence dans les camps. Jacques, à Paris, met sa plume de journaliste pour informer.

Certains d'entre nous ne trouvent pas sur place de collectif et essaient de solliciter d'autres personnes pour créer un début de mobilisation, notamment dans l'église locale. Jean Paul a interpellé directement le président du Conseil Général du Gard, au titre d'un ensemble d'associations. Des fêtes de Noël ont été organisées à Evry et à St Fons (Rhône).

Beaucoup d'entre nous **relaient les informations** qui nous parviennent sur les conditions de vie des Roms, pour que le public le plus large possible dispose de ces éléments de connaissance, et diffusent les pétitions ou autres propositions d'interpellation de pouvoirs publics locaux et nationaux.

3) La rencontre de l'étranger

Plusieurs témoignages font état de rencontres plus approfondies avec des Roms. Le contact s'est créé peu à peu et la confiance a pu s'établir. Mais la rencontre laisse apparaître des différences de culture qu'il n'est pas facile de surmonter.

Ce peut être la rencontre sur le porche de l'église « C'est plus fort que moi, je ne peux pas passer sans m'arrêter, pour les saluer, me laisser rencontrer par eux, les regarder, voire les écouter, malgré les regards réprobateurs et les mots parfois très durs qui subsistent, les gestes de violence qui s'expriment vis-à-vis d'eux. » écrit Madeleine, de Nancy. Va naître une « relation chargée de questionnement, d'essais infimes et de désir de faire autrement sûrement avec d'autres ». Ce seront des rencontres avec les familles dans leur logement et l'échange qui s'approfondit peu à peu. Dans le Nord, c'est parce qu'elle a « craqué » à la réaction d'une petite fille toute fière d'être belle après la douche que Gillette s'est investie régulièrement comme

bénévole dans un camp, alors qu'elle était venue donner un coup de main ponctuel.

Philippe et Babeth, à Clisson, évoquent le choc culturel de la rencontre autour d'un repas auquel ils ont invité des Roms installés dans la commune et notamment le malaise né de la difficulté à le prendre autour d'une table, ce qui oblige au face à face. « Quand nous nous sommes déplacés pour faire des jeux avec nos enfants et la maman sur le tapis, cela nous a permis d'échanger quelques mots. Ce fut l'espace de la rencontre. Sans doute la traduction de notre côté un peu naïf de vouloir effacer la différence pour une rencontre en vérité. ».

Ou encore Philippe, à Saint Fons. Il vient régulièrement dans un camp et il est connu comme prêtre. Il a eu l'occasion de participer à un enterrement d'enfant et à des baptêmes. Il perçoit une différence de culture religieuse qui

rend plus difficile la communication. « Je pense souvent que je devrais rencontrer un prêtre orthodoxe roumain pour comprendre leur foi. »

La relation ne va pas de soi. Elle doit s'approfondir peu à peu, au-delà des différences qui se manifestent dans un premier temps. La confiance qui peut s'établir ne supprime pas la distance qui subsiste.

Reloquées par des mairies éloignées du camp, les familles y reviennent régulièrement, rejoignant ainsi la communauté, préoccupation qui n'avait pas été prise en compte au départ dans le projet

de relogement. A une femme arrivée pieds nus, Babeth (Clisson) propose au choix 3 paires de chaussures, ce qui met mal à l'aise un de ses ados craignant que sa mère en fasse trop...Nos codes culturels ne sont pas les leurs, nous ne comprenons pas toujours les réticences à se séparer de son enfant toute la journée pour l'école, ou les questions que soulève une invitation à un anniversaire d'un copain ! Les questions d'argent peuvent être objets de malentendus ou de tromperies. La langue est évidemment souvent un obstacle, malgré les dessins ou tentatives d'apprendre le roumain !

4) Que pouvons-nous faire de plus ?

Continuer à s'informer, lire les documents disponibles (le rapport d'Amnesty International, les vidéos sur internet), pour mieux comprendre la situation faite aux Roms aujourd'hui, en France et dans leur pays. Mais aussi contacter les personnes qui sont engagées concrètement, se **Diffuser ces informations**, les faire circuler, pour sensibiliser le plus de personnes possibles. Faire connaître les lettres des associations, celles de la conférence des cultes, etc.

Réagir à des propos racistes, discriminants, mal informés sur les conditions de vie des Roms.

S'associer aux démarches des différents collectifs de soutien aux Roms. Mi-mars, la Communauté Mission de France s'est associée à la lettre de grandes associations (FNARS, Emmaüs, RomEurope, la fondation Abbé Pierre, ATD Quart-Monde, l'association des Cités du Secours Catholique) au premier ministre pour exprimer leur indignation face aux propos de Manuel Valls, pour demander de s'opposer à la stigmatisation des Roms et l'application de la circulaire du 26 août 2012. De telles interpellations ont lieu localement, en fonction des situations.

Interpeller en Eglise : Suggérer une journée des Roms, interpeller les communautés paroissiales...La conférence des évêques réunie mi-avril a évoqué le sujet, et notre évêque avait des éléments pour interpeller ses confrères sur la situation des Roms. Lors du rassemblement

rencontrer, pour mieux comprendre ce qui se passe au quotidien...peuvent y aider des visites entre équipes, l'invitation de notre évêque pour que lui aussi soit bien au fait des réalités concrètes.

Diaconia un forum est prévu avec les Roms ; Jacques, de l'équipe de Drancy, a participé à sa préparation.

Aller à la rencontre, oser parler aux personnes croisées dans la rue, qui font la manche près de chez soi...la plupart des témoignages reçus relatent des rencontres nées de simples bonjours échangés, qui un jour mènent plus loin.

Soutenir des initiatives de mairies, d'écoles, de centres de loisirs, qui mettent en place des initiatives simples d'accueil de familles, d'enfants, à petite échelle : les exemples de villes comme Clisson, qui mettent à disposition un logement, d'enseignants qui cherchent à intégrer au maximum les enfants Roms, peuvent donner des idées à d'autres.

Interpeller des mairies, des écoles, sur la scolarisation des enfants Roms, sur le relogement en cas d'expulsion, sur le changement de regard à promouvoir, sur l'accès aux droits des Roms.

Signer la pétition d'Amnesty International : <http://amnesty.org/actions/human-rights-here-roma-rights-now>

5) Pour aller plus loin

- ☛ Le rapport d'Amnesty International : Chassés de toutes parts, les expulsions forcées de Roms en Ile de France, 2012 : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR21/012/2012/fr>.
- ☛ La pétition lancée par Amnesty : <http://amnesty.org/actions/human-rights-here-roma-rights-now>
- ☛ Une vidéo relatant l'expulsion du camp de Vigneux sur Seine : http://www.youtube.com/watch?v=DdoS2Sd4v_8
- ☛ Une vidéo sur la scolarisation des enfants des camps en Seine Saint Denis, et l'engagement d'une directrice d'école : http://www.dailymotion.com/video/xxycnn_ecole-obligatoire-scolarisation-des-enfants-Roms-roumains-et-bulgares-a-bobigny-93-ecole-elementaire_news#.UUOFRz2nls
- ☛ Le récit de la journée du 3 avril en Essonne, après le démantèlement du camp de Ris-Orangis : <https://docs.google.com/file/d/0B4pVMEg1sjIGUU5YWnJyaXFyMGc/edit?usp=sharing>
- ☛ Un article de médiapart sur l'expulsion du camp de Saint Fons : <http://blogs.mediapart.fr/blog/philippe-alain/120113/la-police-gaze-des-enfants-et-saccage-un-camp-de-roms>
- ☛ Collectif RomEurope : <http://www.romeurope.org>
- ☛ Un livre récemment sorti : Anina Ciuciu, Frédéric Veille, Damian Draghici, "Je suis tzigane et je le reste", des camps de réfugiés Roms jusqu'à la Sorbonne, City Editions, Mars 2013
- ☛ La plate-forme de préparation de l'Université d'été 2014 : <http://agora.missiondefrance.fr>